

FORMATION EVACUATION

Public :

Tout salarié des entreprises, de l'Etat ou des Collectivités Territoriales, désigné pour assurer la mise en œuvre d'une procédure d'évacuation.

Pré-requis :

Aucun

Objectifs :

- Connaître les consignes et les circuits d'évacuation
- Savoir maîtriser un début de panique des occupants des locaux
- Déterminer les rôles de chacun (guide-file, serre-file, responsable de secteur et/ou du point de rassemblement)

Programme :

Etude du développement d'un sinistre :

- Naissance du danger
- Prise de conscience
- Alarme
- Décision de l'évacuation

Etude de l'évacuation :

- Méthode
- Repérage des itinéraires et des issues de secours
- Détermination du point de rassemblement exempt de toute menace
- Coordination avec le Service de Sécurité et les secours extérieurs

Etude du phénomène de panique :

- Définition et exploitation du phénomène (peur, affolement, terreur subite et violente de caractère collectif)
- Mesure de contrôle et canalisation du processus

Vision des moyens de secours de l'établissement :

- Les blocs autonomes d'éclairage et de sécurité
- Le balisage
- La détection
- Le désenfumage
- L'alarme
- Les extincteurs et les moyens d'extinction

Formateur :

Sapeur-pompier diplômé du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours - spécialisé en pédagogie "Sécurité Incendie"

Durée : 3 à 4 heures

www.udps71.fr

